

Chers parents,

En cette période difficile, soyez assurés que notre préoccupation est de tout mettre en œuvre pour que votre enfant vive les prochaines semaines dans l'apaisement.

Le travail à domicile qui sera proposé par notre équipe éducative vise à maintenir chez votre enfant un rituel de travail et à lui faire garder le contact avec ses professeurs et ses condisciples. En aucun cas les circonstances exceptionnelles que nous connaissons ne porteront préjudice à sa scolarité.

La direction s'engage donc, dans le cadre de la circulaire 7508 du 12 mars 2020, à respecter le cadre suivant :

- 1) Les travaux qui seront proposés aux élèves **ne sont pas obligatoires**.
- 2) Les travaux **ne porteront que sur des apprentissages qui ont déjà été réalisés en classe** : il s'agira de remédiation, consolidation ou dépassement, mais votre enfant n'abordera pas seul, chez lui, de nouvelles matières.
- 3) **Ces travaux ne seront pas sanctionnés par des points** : ils peuvent faire l'objet d'une évaluation formative (des appréciations de ses professeurs qui lui permettront de s'améliorer), mais jamais sommative (pas d'interrogation par exemple).

Nous vous suggérons de soutenir votre enfant en lui proposant d'utiliser son journal de classe comme agenda afin de maintenir un rythme de travail.

Cette période sera peut-être l'occasion pour votre enfant d'apprendre à gérer son temps, de se découvrir une nouvelle passion, de faire un pas vers plus d'autonomie dans la gestion de ses apprentissages, ou de faire l'expérience de la solidarité avec ses proches : nous serons présents à ses côtés pour le soutenir dans cette période inédite pour lui, mais aussi pour nous tous.

Soyez assurés, chers parents, que notre priorité est l'épanouissement de votre enfant et que nous mettons tout en œuvre pour ne pas lui faire porter la charge d'un stress néfaste en cette période.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions : l'établissement reste ouvert de 9H à 13H et vous pouvez nous joindre au 04/246 76 00. N'hésitez pas à consulter également le site internet de l'école ([www.ar-ans.be](http://www.ar-ans.be)).

Nous vous prions d'agréer, chers parents, nos salutations distinguées.

Pour l'équipe éducative,

Maria Antonia Fuda

Préfète des Études